

Question présentée par le député :

M. Sylvain Thévoz

Date de dépôt : 29 avril 2021

Question écrite urgente

Les piétons sont les oubliés de la sécurité routière. Fatalité ?

Dans un article daté du 17 avril 2021, « Les piétons sont les oubliés de la sécurité routière », la Tribune de Genève rappelle que chaque semaine en Suisse une quarantaine de personnes sont grièvement blessées ou tuées alors qu'elles se déplacent à pied, 32% des accidents étant provoqués parce qu'un véhicule grille la priorité au passage piéton. Alors que la baisse de blessé-e-s et tué-e-s pour le trafic motorisé continue, les piéton-ne-s continuent de payer un prix très élevé en termes de victimes. Un grand nombre d'accidents se passent sur les passages piétons. Le non-respect de la priorité au passage piéton est d'ailleurs la cause d'accident la plus fréquente ces dix dernières années. Les piéton-ne-s ont également dix fois plus de chance d'être heurté-e-s par une voiture que par un vélo. La vitesse joue un rôle fondamental. La moitié des piéton-ne-s décédé-e-s ces dix dernières années étaient âgé-e-s de 70 ans et plus, alors que cette tranche d'âge ne constitue que 13% des blessés légers. Alors que le vieillissement de la population va se poursuivre et que Genève est une ville « faite pour la marche » en raison de sa taille réduite et de sa densité, comment mieux protéger les piéton-ne-s ?

Au vu de ce qui précède, je remercie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- *Quelle est la politique du Conseil d'Etat pour renforcer la marche à pied et protéger les piéton-ne-s des risques mortels du trafic motorisé ?*
- *Le Conseil d'Etat a-t-il prévu des campagnes de prévention régulières à l'attention des conducteurs automobiles afin qu'ils respectent la priorité au passage piéton ?*

- *L'augmentation du nombre de séniors va se poursuivre. Le Conseil d'Etat a-t-il prévu de renforcer leur protection en rajoutant des passages piétons et allongeant la durée de traversée des feux ?*
- *Les zones de rencontre, où les marcheurs ont la priorité et où la vitesse est limitée à 20 km/h est une solution prônée par les expert-e-s pour protéger les piéton-ne-s. Combien de nouvelles zones de rencontre le Conseil d'Etat compte-t-il instaurer d'ici 2023 ?*
- *La généralisation des zones 30 km/h en ville est également une mesure prônée en termes de sécurité routière. Le Conseil d'Etat soutient-il cette mesure afin de réduire le nombre de victimes ? Combien de nouvelles zones à 30 km/h le Conseil d'Etat compte-t-il instaurer d'ici 2023 ?*